

110,0 mm

**OUVRIR POUR PLUS D'INFORMATIONS
ETIQUETTE REFERMABLE**

Très pratique pour désherber des petites surfaces ou des taches de mauvaises herbes.

La méthode Roundup AT

- **Une formulation efficace sur les herbes vivaces**
La formulation pénètre les feuilles pour atteindre la sève grâce à une technologie performante.
- **Qui détruit jusqu'aux racines en une seule application**
Une fois dans la sève, la formulation circule jusqu'aux racines les plus profondes et détruit l'intégralité de la mauvaise herbe. Les signes visuels de destruction apparaissent en 3 à 20 jours. La matière active est inactivée au contact du sol, préservant ainsi les plantations environnantes.
- **Pour un désherbage polyvalent**
Désherbant non sélectif, détruit tout végétal traité. Il peut être utilisé sur les mauvaises herbes faciles et difficiles, dans les cours, allées, terrasses, bords de bâtiments...
Ne tache pas les dalles.

Informations réglementaires
Nom commercial : Roundup® AT
Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché : Monsanto Agriculture France SAS, 1 rue Jacques Monod 69673 Bron Cedex
Numéro AMM : 2000500 délivrée le 23 juin 2009
Emploi autorisé dans les jardins
Substance active : 4,2g/l de glyphosate acide (équivalent à 5,9 g/l de sel d'isopropylamine de glyphosate)
Formulation : prêt à l'emploi • Type d'action du produit : Herbicide

Usages :
Désherbage allées de parcs, jardins publics et trottoirs, abords non plantés
Doses maximales : Flore facile : 40 ml/m² - Flore difficile : 57 ml/m²
Eliminer les produits non utilisables dans une déchetterie et les emballages vides et rincés dans la poubelle ménagère
Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet
S2: Tenir hors de la portée des enfants S13 : conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux S23 : Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin. S51 : Utilisez seulement dans les zones bien ventilées SP1 : ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage SP3 : pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 m par rapport aux points d'eau SP3 : pour protéger les arthropodes non ciblés et les plantes non ciblées, respecter une zone non traitée de 5 m par rapport à la zone non cultivée adjacente.
Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

11305839 08/2010

ROUNDUP
DESHERBANT JARDIN

Au service du désherbage depuis 20 ans

POUR OUVRIR
1. Pousser le cran de sécurité
2. Tourner

Fonctionne droit ou incliné

AT1C

© marque déposée de Monsanto Technology LLC
Fabriqué en Belgique par Monsanto (L&G dept)

5411773087207

1L e

UPJ


verso.1

110,0 mm

PENDANT, l'application

Traitement par taches (traitement localisé de touffes de mauvaises herbes) : 3 applications maximum par an.
Pulvériser à une distance de 20 à 30 cm sur les mauvaises herbes développées ou en croissance.
Roundup AT étant un désherbant non sélectif qui détruit tout végétal traité, éviter les projections sur les plantes à conserver. Couper les feuilles des végétaux à conserver si elles ont reçu une éclaboussure de produit.
Ne jamais traiter à moins de 5 mètres d'un point d'eau (ruisseaux, puits, fossé, grille d'évacuation d'eau, bouche d'égout...) ou sur un terrain en pente pouvant entraîner un ruissellement vers un point d'eau.

APRÈS le traitement

 Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet.

Jeter le bidon vide et rincé dans la poubelle ménagère. Si on n'a plus besoin du produit et qu'on veut le jeter, le déposer à la déchetterie.

Pour recevoir le Petit Guide Roundup des Bonnes Pratiques du Désherbage ou pour toute autre question :
Service Consommateurs Roundup
Scotts France SAS
21 Chemin de la Sauvegarde - BP 92
69130 Ecully
www.roundup-jardin.com


En cas d'urgence, appeler le 15 ou un centre anti-poison.


127,0 mm


recto.2

110,0 mm

Exemples d'utilisation et conseils

Désherbage des allées et chemins. 

Désherbage des terrasses et cours. 


Désherbage des bords de bâtiments et clôtures. 


Mode d'emploi


Aucune préparation n'est nécessaire : le produit est prêt à l'emploi.


AVANT, conditions à respecter :
J F M A M J J A S O N D

Traiter de février à novembre (pour les ronces, plutôt en automne; pour les chardons, plutôt à la floraison).

 Pas de pluie (pendant le traitement et 6h après) pour éviter le lessivage.

 Pas de vent pour éviter les projections.

 A température modérée (10-25°C) pour optimiser l'efficacité.

 Avec le bon équipement : gants imperméables, chaussures de jardinage.

127,0 mm